

GAL ARDÈCHE3

Mardi 01 janvier 2019

50 allée Marie Sauzet, Domaine de Rochemure, 07380 JAUJAC



Identification du GAL

Contact

50 allée Marie Sauzet, Domaine de Rochemure, 07380 JAUJAC

animation@ardeche3.fr

Structure porteuse

PNR des Monts d'Ardèche

Président du GAL

Animateur de GAL

Elisa JAFFRENNOU

Nombre d'habitants

160 497

Superficie du territoire

3 974,00

Densité

41,25Hbt/km²

Nombre de communes

236

Code GAL

229

Code ASP

GAL229

Code ENRD

Mise à jour le

1/01/2019

Expériences LEADER
antérieures

Région

Auvergne-Rhône-Alpes

Programme de
développement rural

Rhône-Alpes

Caractéristiques du territoire

Correspondant aux contreforts est du Massif-Central, allant de 170 m. aux Vans à 1 753 m. au sommet du Mont Mézenc, le territoire LEADER s'étend sur 3 974 km², soit 72 % du département de l'Ardèche. La géographie de massif de ce territoire génère des contraintes fortes en termes d'implantation des habitats, des services, des activités et génèrent des enjeux forts en matière de mobilité.

Stratégie locale de développement du GAL

Nos ressources territoriales, un passeport d'avenir.

Objectifs

- Devenir un territoire exemplaire en matière d'urbanisme rural.
- Valoriser et préserver les ressources agricoles et sylvicoles.
- Passer d'un modèle économique à dominante résidentielle à une économie rurale équilibrée.
- Devenir un territoire responsable et responsabilisé.

Thèmes

Economie de Proximité

Economie durable

Libellés des fiches actions

- Favoriser le développement de modèles économiques innovants
- Devenir un territoire exemplaire en matière d'urbanisme rural
- Valoriser et préserver les ressources agricoles et forestières
- Transformer nos atouts en moteurs de développement
- Déployer des dispositifs d'accompagnement des compétences humaines
- Pour un territoire responsabilisé et responsable
- Développer la stratégie du GAL par des actions de coopération avec d'autres territoires
- Animer et mettre en œuvre la stratégie et les fondamentaux LEADER

Financement Mesure 19 (LEADER)

Libellé	Contribution FEADER	Contributions publiques nationales	Total
Sous-mesure 19.2 - Mise en œuvre de la SLD	4 292 500,00€	1 073 120,00€	5 365 620,00€
Sous-mesure 19.3 - Coopération	171 700,00€	42 925,00€	214 625,00€
Sous-mesure 19.4 - Fonctionnement du GAL	850 000,00€	212 500,00€	1 062 500,00€

